



AVIS DE RECRUTEMENT

Le directeur général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), Etablissement public Administratif, chargé de la gestion et de l'administration de l'aviation civile au Cameroun, crée par la loi n°98/023 du 24 décembre 1998, abrogée par la loi n°2013/010 du 24 juillet 2013, portant régime à l'aviation Cameroun, avec son siège social à la base Aérienne 101, Yaoundé, porte à la connaissance du public qu'un test de recrutement sera organisé du **04 Juillet au 17 Juillet 2023** pour la sélection de **cent-six (106) Agents Opérationnels de Sûreté (AOS) et cent trente-cinq (135) hôtesses** de l'aviation civile devant servir dans les aéroports du Cameroun.

A- MISSION DU POSTE :

Placés sous la responsabilité des Chefs des Unités Opérationnelles de Sûreté de l'aviation civile des aéroports, les AOS, conformément aux dispositions de la loi portant régime de l'aviation civile au Cameroun et celles du Programme National de Sûreté de l'Aviation Civile (PNSAC) seront responsables au quotidien de la mise en œuvre des mesures de sûreté de l'aviation civile dans les aéroports camerounais visant à empêcher toute intrusion illicite des personnes dans les aéroports et de maintenir l'intégrité et la stérilité des installations aéroportuaires.

B- ACTIVITES PRINCIPALES

- Assurer la garde de sûreté des points vulnérables des aéroports et des aéronefs ;
- Assurer les patrouilles (pédestres et motorisées) de sûreté au côté ville et côté piste ;
- Procéder à l'analyse comportementale des usagers à l'aérogare ;
- Contrôler les titres d'identification donnant accès aux Zones de Sûreté à Accès Règlementée ;
- Contrôler l'accès CIUX ZSAR et ZS ;
- Maintenir l'intégrité au stockage et au transport de surface des bagages et colis sécurisé.

C- QUALITES ET COMPETENCES REQUISES

- Connaitre les rouages de la sécurité des personnes et des lieux ;
- Savoir faire preuve de vigilance ;
- Faire preuve de rigueur dans l'application des Procédures d'Exploitation Normalisées (PEN)
- Etre capable de travailler dans une équipe ;
- Disposer d'une très bonne condition physique ;

D- PROFIL EXIGE

- Etre de nationalité Camerounaise âgé(e) d'au moins 21 ans et au plus 30 ans au 31 décembre 2023 ;
- Etre titulaire d'un BEPC ou d'un GCE Ordinary Level ;
- Avoir parfaite maîtrise de l'une des langues officielles du Cameroun (Français ou Anglais) ;
- Etre physiquement apte à travailler de jour comme de nuit ;

E- DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures doivent comporter :

- Une demande manuscrite adressée à Madame le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) ;
- Une lettre de motivation ;
- Une copie certifiée conforme de l'acte de naissance ;
- Un curriculum vitae daté et signé ;
- Un certificat médical (modèle réglementaire) ;
- Une copie de la carte national d'identité ou récépissé ;
- Une photocopie certifiée conforme du diplôme ou de l'attestation de réussite du diplôme requis ;

F- PROCEDURE DE SELECTION

Première étape	Etude de dossier
Deuxième étape	Les candidats retenus devront payés une somme de vingt mille (20 000) franc CFA pour la visite médicale approfondie.
Troisième étape	Formation
Quatrième étape	Prise de service

G- DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Les dossiers de candidature devront être déposés au plus tard le 20 Juin 2023 à l'adresse mail suivante : cca.aero.contact@gmail.com en précisant les différentes représentations de la CCAA ci-dessous.

No	Commandements d'Aéroports
01	Aéroport International de Maroua-Salak
02	Aéroport International de Garoua
03	Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen
04	Aéroport International de Douala
05	Aéroport de Ngaoundéré
06	Aéroport de Bamenda
07	Aéroport Bafoussam-Bamougoum
08	Aéroport de Bertoua
09	Aéroport de Kribi
10	Aéroport de Tiko

NB : Les dossiers incomplets, non conformes, ou parvenus hors délai ne seront pas examinés. Seuls les candidats sélectionnés à l'issue de l'étude des dossiers, seront admis à participer aux visites médicales.



Paule ASSOLING KOKI